

## Bize, le village en livre

Les célèbres monographies maintenant pour Bize, P.5

## Tamara Rivel à la tête du Pays

Le Pays carcassonnais désormais 100% féminin, P.2



## À Caunes une pépinière rare

Luc Sariège s'est donné la mission de conserver des variétés de fruits, P.7

JEUDI 5 décembre 2013  
n° 744

1,30 €

### Annonces légales

Aude et Hérault  
Journal hebdomadaire fondé en 1997  
Adresse page 3 - ☎ 04 68 27 86 86  
semaine@minervois@wanadoo.fr

# la Semaine du MINERVOIS



Jeanne Samary, portrait d'une célèbre olonzagaise, P. 8&9

## ENQUÊTE SUR LA RÉFORME SCOLAIRE

# Des municipalités sur la bonne voie



À bord du Tourmente samedi 7 décembre, **la Milone** en concert Du tango, jazz, klezmer... Un bal éclectique et chaleureux pour commencer la saison, P.16

**Jouez et Gagnez** avec la Semaine des places au théâtre !

Voir page 15 !

Deux places à gagner pour

**Amel Bent**  
CONCERT, Sam. 1<sup>er</sup> fév.  
à CARCASSONNE  
au Théâtre Jean Alary

3 x 2 places à gagner pour

**Tambour dans la nuit**

Création Brecht / Mise en scène  
Dag Jeanneret  
**THÉÂTRE**, Mardi 21 janv.  
à NARBONNE  
au Théâtre

Photo: Pierre Parent



Quand les projets réussissent, l'enfant est bien au cœur des nouveaux dispositifs autour de l'école. P.3

**SAINTE-VALLIÈRE**  
Les exploits du cycliste  
Benjamin Zamora, P.13

**MINERVE**  
Nez dans les bibliothèques avec  
Hélène Bardot, P.4

**TRAUSSE ET OLONZAC**  
Nadalet avec  
Du Bartàs et ses invités, P.16

**PUICHÉRIC**  
Préparation de la foire de Noël, P.6

**LÉZIGNAN CORBIÈRES**  
Illuminations pour Noël,  
le concours, P.4

## Vente «Flash» de photos de l'expo "Horizon vigne" Samedi 7 décembre, 11h à 15h

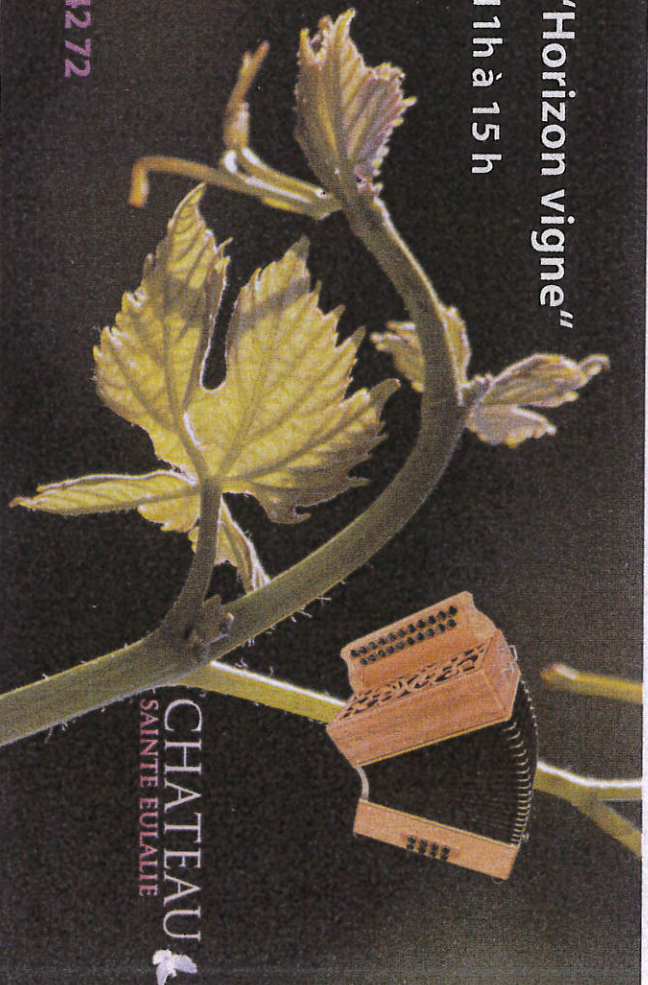
Lors des portes ouvertes au Château Ste Eulalie

**Décrochage vente** expo de Pierre Parent

**Chanson française** François Breton, diatonique

**Dégustation** des vins du domaine,  
accompagnés de spécialités de canard gras, jusqu'à 17h

Château Sainte Eulalie, La Livinière, 34210 - 04 68 91 42 72

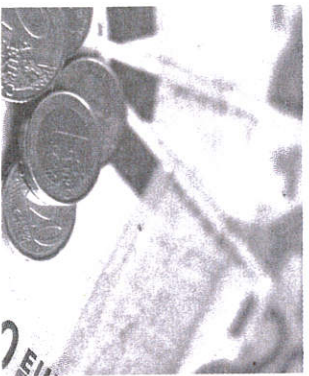


CHATEAU  
SAINTE EULALIE



MUNICIPALES 2014

# Combien sont indemnisés les élus ?



## EDITO

### L'IMAGE TRONQUÉE

Jean-Luc Mélenchon est accusé d'avoir mis en scène une interview sur TF1 lors de sa manifestation pour la "Révolution fiscale". Il veut sauver l'apparence de sa démonstration que l'on peut honnêtement dire ratée et TF1 veut faire dans le sensationnel. Voilà le décor de "l'affaire du duplex de Jean-Luc Mélenchon". Le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) a du boulot ! Que le candidat du Front de gauche cherche à sauver la face de sa manifestation, c'est pas terrible, mais ça se comprend (difficilement tout de même !). Mais les journalistes ? N'est-ce pas leur travail d'informer au plus près de la réalité ? Bon, ce ne sera pas la première fois que les images détournent le sens et la

compréhension d'une information. Mais ce n'est pas une raison. Le cadre choisi par la caméra (ou un appareil photo) a son langage propre. Le cadre définit le degré d'information. Un gros plan permet de percevoir les émotions du visage de l'interlocuteur. A contrario, un plan large montre le décor (si l'on parle du nombre de manifestants, il faut une image "large" qui appuie le propos).

Ici, il n'est pas question de faire de l'art ! Le but premier est de montrer. C'est le travail du journaliste. Le son a aussi toute son importance. Il y a une semaine déjà, TF1 a été mis en demeure par le CSA après que dans un sujet de 20h "Un son avait été décalé afin que des huées envers François Hollande colent à l'image du président de la République alors en déplacement à Oyonnax, dans l'Ain". (Libération). On comprend vite la manipulation possible. La première guerre du golfe avait déjà montré la problématique de l'audiovisuel. Un son qui change ou encore l'ordre dans lequel on assemble les clichés permet des niveaux de lecture bien différents. Tout cela a pour résultat la perte de crédibilité des médias, des politiques et la confusion. Comment savoir si l'image ou le son est truqué ? Qui croire si l'on ne peut plus se fier aux organes d'informations ? Ces derniers devraient pour tant être garants de la transparence et d'une forme de déontologie. Car cette petite histoire n'a rien d'une plaisanterie. Cela s'appelle la manipulation de la pensée. Et ce n'est pas sans conséquence.

Nicolas Faure

## CANAL DU MIDI

### Roland Courteau plaide pour le retour du fret

Lors d'un débat au Sénat, Roland Courteau a interrogé le ministre des Transports sur la question du fret fluvial, sur les canaux du Midi, de jonction et de la Robine : "À l'heure où nous nous engageons dans la transition énergétique, laisser de côté cette possibilité, avec le potentiel dont elle dispose et qui est, en plus, en adéquation avec les besoins du transport de marchandises me paraîtrait incohérent". Et le sénateur d'insister : "Nous devons poursuivre les efforts en faveur du fret fluvial, qu'il soit de petit ou de grand gabarit pour lui rendre la place qui est la sienne. Avec un moteur 2 fois plus puissant qu'un poids lourd, une péniche peut transporter de 10 à 20 fois plus de fret !" a plaide l'élu audois. Réponse dans un prochain numéro !

## PAYS CARCASSONNAIS (ET DÉPUTATION ?)

### Tamara Rivel succède à Jean-Claude Pérez

Président du Pays Carcassonnais depuis sa création, le député-maire de Carcassonne a passé la main à Tamara Rivel, sa suppléante parlementaire. Un changement donc la continuité même si de nouvelles échéances statutaires attendent le Pays.

La rémunération des maires dépend du nombre d'habitants de leur ville ou de leur village. Dans nos petites communes rurales, on peut vraiment dire, au regard du montant des indemnités versées à nos élus, qu'ils font oeuvre de dévouement pour la chose publique, car s'ils n'en seraient pas, ils seraient riches en étant élus. C'est raté !

Montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux ou titulaires de mandat locaux
<b>• Maire</b>
Moins de 500 habitants: 646,25 €
De 500 à 999 habitants: 1 178,46 €
De 1 000 à 3 499 habitants: 1 634,63 €
De 3 500 à 9 999 habitants: 2 090,81 €
De 10 000 à 19 999 habitants: 2 470,95 €
De 20 000 à 49 999 habitants: 3 421,32 €
De 50 000 à 99 999 habitants: 4 181,62 €
De plus de 100 000 habitants: 5 512,13 €
<b>• Adjoint au maire</b>
Moins de 500 habitants: 250,90 €
De 500 à 999 habitants: 313,62 €
De 1 000 à 3 499 habitants: 627,24 €
De 3 500 à 9 999 habitants: 836,32 €
De 10 000 à 19 999 habitants: 1 045,40 €
De 20 000 à 49 999 habitants: 1 254,48 €
De 50 000 à 99 999 habitants: 1 672,65 €
De 100 000 à 200 000 habitants: 2 508,97 €
De plus de 200 000 habitants: 2 756,07 €
<b>• Conseiller municipal</b>
De 0 à 99 999 habitants: 0 €
De plus de 100 000 habitants: 228,09 €



Tamara Rivel et Jean-Claude Pérez, un tandem complice depuis de très longues années

### ▲ Pas de 5<sup>e</sup> législature pour Pérez si...

Fidèle à son vote du non-cumul des mandats, Jean-Claude Pérez a également annoncé qu'il ne serait pas candidat aux législatives de 2017 "s'il était réélu maire de Carcassonne" aux élections municipales de mars 2014, pour un second mandat, afin "de se consacrer pleinement à sa ville". Élu en juin 1997 à la députation, il a été réélu sans discontinuité et aura, à terme, effectué quatre législatures (soit 20 ans). Tamara Rivel, qui est sa suppléante depuis le début, fait logiquement figure de candidate du Parti socialiste pour assurer sa succession. "Elle a les compétences, l'intelligence et représentera certainement un nouveau souffle nécessaire pour la circonscription" a déclaré le député.

D. S.

## LOS AINATS À CAUNES Le CCAS indigné

### Dans la boîte de la Semaine

Communiqué de la présidente du CCAS et de l'ensemble du Conseil d'administration. La presse s'est dernièrement fait l'écho d'un prétendu "conflit" qui existerait entre certaines employées de la maison de retraite de Caunes-Minervois, et leur hiérarchie. Il est particulièrement regrettable qu'un syndicat (NDLR : la CGT) ait cru bon de manipuler l'opinion à grand renfort de propos exagérément caricaturaux. Pareille attitude est irresponsable et totalement infondée. La grande majorité du personnel, qui soutient la direction, est excédée par la mauvaise publicité qui lui est faite. L'ensemble des familles doit être totalement rassuré sur les conditions d'accueil et de vie des résidents. Les demandes de personnel syndiqué ne concernent que des problématiques individuelles qui sont en cours de résolution et de règlement. Les agents de "Los Ainats" bénéficient d'une permanence de 2 heures par semaine au minimum destinée aux questions de gestion du personnel, celle-ci est le lieu pour évoquer ces problèmes. La présidence de la maison de retraite a toujours été disposée au dialogue et a par ailleurs renforcé par deux fois les organisations syndicales. En revanche, elle ne saurait recevoir quiconque sous les menaces, pressions et ultimatum tels qu'a priori posés par le représentant syndical dans un article du 14 novembre 2013. Dans ces conditions, et tant que ce climat délétère sera ainsi entretenu, aucune réunion ni rencontre n'aura lieu. En revanche, toutes solutions sont apportées individuellement, et toutes explications et éventuels réaménagements seront expliqués aux personnes concernées. Par ailleurs, la présidente de la maison-de-retraite, son conseil d'administration et la direction, demeureront particulièrement serails quant aux menaces de saisine des juridictions compétentes, et ne saurient encore une fois réagir sous ce type d'attitudes. La politique de la maison de retraite a toujours été de privilégier la discussion et le bien-être des résidents, plutôt que de s'adonner à l'invective, la provocation et les contrevérités posées comme pédition de principe.